

A PLUS IMAGE 7 (SOFICA)
Société anonyme
Au capital de 5.000.000 euros
Siège social : 8, rue Bellini
75116 Paris
818 611 212 RCS Paris
(la « *Société* »)
Société en cours de liquidation

RAPPORT DU LIQUIDATEUR
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE CLOTURE DE LIQUIDATION
DU 17 NOVEMBRE 2022

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous rendre compte de notre mandat de Liquidateur et de vous demander de prononcer la clôture de liquidation de la Société.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination de la société BELLINI PARTNERS (RCS PARIS 802 991 901) en qualité de liquidateur.

A compter du 28 juin 2022, jour de la dissolution effective de la Société, nous avons effectué les opérations suivantes :

- Inventaire de l'actif et du passif de la liquidation
- Bilan d'ouverture de la liquidation
- Réalisation de l'actif par cession :
 - o Des droits de la Société détenus dans les œuvres cinématographiques et audiovisuelles suivantes :
 - GAUGUIN : 18 000 €
 - BURN OUT : 2 690 €
 - LE PETIT SPIROU : 15 000 €
 - LA QUÊTE DES VENTS SAISON 4 : 8 000 €
 - L'EMBRRAS DU CHOIX : 16 000 €
 - DADDY COOL : 2 500 €
 - KIM KING : 2 500 €
- Apurement du passif par le paiement de l'ensemble des dettes de la Société.

Les comptes de liquidation que nous vous présentons font ressortir un solde positif de 3 561 756 euros que nous vous demanderons de répartir entre les actionnaires.

Conformément à l'article 9 des statuts, il est rappelé que chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation, à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti ou libéré, du montant nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

Par conséquent, et compte tenu du montant de l'actif net de liquidation à ce jour, chaque action recevra 71,23 euros, soit 71,23% de sa valeur nominale.

Nous vous demanderons d'approuver les résolutions proposées, de donner quitus de notre gestion et de constater la clôture de la liquidation de la Société.

Nous vous demanderons également de nous donner tous pouvoirs pour mettre en place les opérations résiduelles prévues au présent rapport, relatives en particulier à la répartition du solde de liquidation.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Liquidateur
BELLINI PARTNERS
Représenté par Niels COURT-PAYEN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Niels COURT-PAYEN', with a long horizontal stroke extending to the left.